



FOUQUIERES LÈS LENS

Rue Evrard

Construction de 8 logements individuels 3 Types 3 plain pied & 5 Types 4 à étage

PSLA



Permis de construire n° 062 351 18 00020 du 08/04/19 & 062 351 18 00019 du 09/04/19.

NOTICE DESCRIPTIVE DE VENTE

COOPARTOIS - 11 rue Voltaire - CS 40097 - 62160 BULLY LES MINES Cedex

TABLE DES MATIERES

1- CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES

- 1.1. Infrastructure
- 1.2. Murs et ossatures
- 1.3. Planchers
- 1.4. Cloisons de distribution - Doublages isolants
- 1.5. Escaliers
- 1.6. Conduits de fumées et de ventilation
- 1.7. Chutes et grosses canalisations
- 1.8. Toitures

2- LOCAUX PRIVATIFS ET LEURS EQUIPEMENTS

- 2.1. Sols et plinthes
- 2.2. Revêtements muraux (autres qu'enduits, peintures, papiers peints et tentures)
- 2.3. Plafonds
- 2.4. Menuiseries extérieures
- 2.5. Fermetures extérieures et occultations, protection antisolaire
- 2.6. Menuiseries intérieures
- 2.7. Serrurerie et garde-corps
- 2.8. Peintures, papiers, tentures
- 2.9. Equipements intérieurs

3- PARTIES PRIVATIVES EXTERIEURES ET LEURS EQUIPEMENTS

- 3.1. Branchements divers
- 3.2. Accès garage et logement
- 3.3. Clôtures
- 3.4. Parcelles avant et arrière

1. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES

1.1. Infrastructure

1.1.1. Fouilles

Fouilles et terrassements nécessaires aux ouvrages enterrés, les terres extraites étant en fonction des besoins, utilisées en remblai de parcelle, l'excédent, s'il y a lieu, étant évacué.

1.1.2. Fondations

Fondations réalisées par semelles filantes en béton. Murs de fondations réalisés en maçonnerie d'agglomérés de béton de 20 cm d'épaisseur ou, s'il y a lieu, en fonction de la nature du sol, par fondations spéciales selon l'étude béton et les recommandations de l'étude géotechnique.

1.2. Murs et ossatures

1.2.1. Murs du sous-sol

1.2.1.1. Murs périphériques
Sans Objet.

1.2.1.2. Murs de refends
Sans Objet.

1.2.2. Murs de façades

Murs de façades réalisés en :

- Maçonnerie de parpaings creux de 20 cm revêtus d'un enduit extérieur monocouche projeté mécaniquement suivant plans de façades.

- Maçonnerie de briques de terre cuite (60 x 220 x 220) suivant plans de façades.

- Bardage zinc naturel ponctuel pour les logements Type 4 suivant plans de façades.

Encadrement des baies : briques ou revêtu d'un enduit projeté suivant plans de façades.

Tons et modénature selon permis de construire.

Les seuils sont réalisés en béton moulé.

Les appuis sont réalisés en béton.

Doublage sur maçonnerie des volumes chauffés en contact avec l'extérieur: panneaux PSE et plaques de plâtre, épaisseur selon étude thermique 14 + 1 cm.

1.2.3. Murs Pignons

Murs pignons réalisés de la même nature que les façades, revêtus d'un enduit monocouche projeté mécaniquement.

1.2.4. Murs garage

- Murs de façade avant : réalisés en maçonnerie de briques de terre cuite (60 x 220 x 220) suivant plans de façades.

- Murs de façade arrière : réalisés en maçonnerie d'agglomérés creux de 20 cm revêtus d'un enduit extérieur monocouche projeté mécaniquement.

Murs séparatifs entre garages réalisés en maçonnerie d'agglomérés creux de 20 cm .

Enduit ciment toute faces intérieures.

1.2.5. Murs porteurs à l'intérieur des locaux (refends)

Sans objet.

1.2.6. Murs ou cloisons séparatifs

Sans objet.

1.3. Planchers

1.3.1. Planchers Rez de Chaussée

Le plancher bas des pièces habitables est constitué par une dalle de béton armé avec isolation sous chape par panneaux isolants, épaisseur suivant étude thermique.

1.3.2. Planchers sur étage courant

Le plancher du 1^{er} étage des logements de type 4 est constitué par une dalle de béton armé.

1.3.3. Planchers sur locaux non chauffés (garages des logements et locaux annexes) ou ouverts

Le plancher bas des garages et locaux annexes est constitué par une dalle de béton armé surfacée lissée.

1.3.4. Planchers sous terrasse

Sans objet.

1.3.5. Planchers sur locaux collectifs, sociaux, techniques, entrées, circulations et locaux divers chauffés

Sans objet.

1.4. Cloisons de distribution - Doublages isolants

1.4.1. Cloisons de distribution entre pièces principales

Entre les pièces habitables, cloisons épaisseur de 50 mm constituées de 2 plaques de plâtre de 10 mm, séparées par une structure en nid d'abeilles.

1.4.2. Cloisons de distribution entre pièces principales et pièces de service

Sans objet.

1.5. Escaliers

1.5.1. Escaliers de desserte intérieur logement

Escalier réalisé en bois brut : Bois massif de frêne.

1.5.2. Escaliers de secours

Sans Objet.

1.6. Conduits de fumées et de ventilation

1.6.1. Conduits de fumée des locaux de l'immeuble

Il n'est pas prévu de conduit de fumée.

L'attention de l'acquéreur est attirée sur le fait que le logement est équipé d'une ventilation mécanique contrôlée mettant les pièces habitables en légère dépression.

Il devra, en conséquence, pour l'installation d'une cheminée, s'entourer des conseils d'un professionnel qualifié afin de ne pas porter atteinte à sa sécurité et aux caractéristiques du logement (amenée d'air obturable, registre de fermeture du conduit, etc), s'assurer que les dimensions du foyer sont compatibles avec la section du conduit, que la protection du doublage isolant est prévue, que le poids de la cheminée est compatible avec la résistance des planchers et que l'obturation provisoire, éventuellement prévue en haut du conduit, est bien supprimée.

1.6.2. Conduits de ventilation des locaux de l'immeuble

Extraction dans les pièces de services (cuisine, W.C., salle d'eau) par gaines branchées sur le groupe V.M.C. situé dans les combles.
Sortie en toiture sur tuile à douille.

1.6.3. Conduits d'air frais

Amenée d'air frais dans les pièces d'habitation (séjour et chambres) par entrées d'air de débits appropriés, posées en traverses hautes des châssis ou en coffres de volets roulants ou en maçonnerie et doublage selon le cas.

Reprise d'air frais sous les portes intérieures (jour supérieur à 13 mm).

1.6.4. Conduits de fumée de chaufferie

Sortie de chaudière par ventouse.

1.6.5. Ventilation haute de chaufferie

Sans Objet.

1.7. Chutes et grosses canalisations

1.7.1. Chutes d'eaux pluviales

Descentes en PVC.

1.7.2. Chutes d'eaux usées

Canalisations en PVC.

1.7.3. Canalisations enterrées ou en sous sol

Canalisations en PVC.

1.7.4. Branchements aux égouts et infiltration à la parcelle.

Branchements à l'égout des eaux usées et des eaux vannes par système en tuyaux P.V.C enterrés.

Le rejet des eaux pluviales se fera par massif d'infiltration, implanté en parcelle privative.

1.8. Toitures

1.8.1. Charpente, couverture et accessoires

Charpente

Les charpentes sont réalisées par fermettes industrialisées en bois traité insecticide et fongicide, axées tous les 0,90 m, tous contreventements ou entretoises nécessaires,
- pour tous les Types 4 avec entrain retroussée pour combles habitables,
- pour les Types 3 avec entrain porteur pour combles aménageables.

Charpente par pannes support de bacs aciers pour les garages.

Couverture

Les couvertures sont réalisées en tuiles béton (sur sous toiture et liteaux bois) avec accessoires assortis, ton suivant permis de construire.

Gouttière pendante PVC en façade avant et latérales des logements (suivant plans), descente EP, bandeau d'égout, habillage en sous-face du débord de toiture : l'ensemble en PVC, ton suivant permis de construire.

Chéneau zinc en façade latérale mitoyenne des logements Type 3.

Couverture en bacs acier pour les garages.

Châssis de toit, à rotation, pour éclairage des chambres des logements types 4, dimensions et positionnement suivant plans.

1.8.2. Etanchéité et accessoires

Sans objet (Chéneau ponctuel décaissé repris à l'article précédent)

1.8.3. Ventilations et conduits divers

Sortie conduit VMC par tuiles à douille.

Sortie Event par tuiles à douille.

2. LOCAUX PRIVATIFS ET LEURS EQUIPEMENTS

2.1. Sols et plinthes

Choisis sur échantillons sélectionnés par la Société.

2.1.1. Sols et plinthes des pièces principales

Carrelage en grès cérame de classement minimal U4 P3 E3 C2, de dimensions 30 x 30cm (pose droite), plinthes de même nature.

Chambres à l'étage :

Sol PVC classement U2S P3 - plinthes en bois.

2.1.2. Sols et plinthes des salles des pièces de service

Carrelage en grès cérame pleine masse de classement minimal U4 P3 E3 C2, de dimensions 30 x 30 cm (pose droite), pose droite collée, plinthes de même nature.

En WC tous logements, salles d'eau du rez de chaussée des types 3 PP et des salles de bains au R+1 des Types 4,

2.1.3. Sols et plinthes des entrées et dégagements

Carrelage en grès cérame de classement minimal U4 P3 E3 C2, de dimensions 30 x 30cm (pose droite), plinthes de même nature en hall d'entrée et dégagement au rez de chaussée.

Sol PVC classement U2S P3 - plinthes en bois dans les dégagements à l'étage des Types 4.

2.1.4. Sols des garages

Béton brut.

2.2. Revêtements muraux (autres qu'enduits, peintures, papiers peints et tentures)

2.2.1. Revêtements muraux des pièces de service

Faïence au droit de la baignoire (salle de bains étage), faïence de la douche (salle d'eau du rez de chaussée des Types 3 PP), faïence au-dessus du ou des lavabos.

2.2.2. Revêtements muraux des autres pièces

Sans Objet.

2.3. Plafonds

2.3.1. Plafonds des pièces intérieures

Les plafonds des pièces habitables au rez-de-chaussée des logements type 4 seront constitués par la sous face des planchers béton de l'étage.

Les plafonds des pièces habitables, sous charpente des combles des logements Type 3 et sous charpente des combles de l'étage des logements Type 4 sont réalisés en plaques de plâtre de 13 mm d'épaisseur, avec isolation thermique en laine minérale (résistance thermique conforme au respect de la réglementation et à l'étude thermique).

2.3.2. Plafonds des séchoirs à l'air libre

Sans Objet.

2.3.3. Plafonds des loggias

Sans Objet.

2.3.4. Sous face des balcons

Sans Objet.

2.4. Menuiseries extérieures

2.4.1. Menuiseries extérieures des pièces principales

Fenêtres et portes-fenêtres en PVC blanc, double vitrage peu émissif à isolation renforcée Argon (lame argon ep.16mm mini)
Dimensionnement et positionnement suivant plans.

Porte d'entrée métallique à âme isolante, équipée d'une serrure 3 points suivant choix architecte.

2.4.2. Menuiseries extérieures des pièces de service

Porte de garage basculante à débordement, en acier, poignée de manœuvre manuelle.

Porte arrière de service du garage métallique avec serrure de sûreté.

2.5. Fermetures extérieures et occultations, protection antisolaire

2.5.1. Pièces principales

Volets roulants en lames PVC de teinte blanche sur fenêtres et portes-fenêtres suivant plans en séjour et chambres, commande par tringle.
Nota : Les fermetures extérieures, de même que les menuiseries extérieures, ne sont pas conçues pour assurer une protection anti effraction.

2.5.2. Pièces de service

Il n'est pas prévu de volet sur la porte d'entrée.
Volet roulant sur fenêtre ou porte fenêtre en cuisine et séjour suivant plans.

Nota : Les fermetures extérieures, de même que les menuiseries extérieures, ne sont pas conçues pour assurer une protection anti effraction.

2.6. Menuiseries intérieures

2.6.1. Huisseries et bâtis

Les bâtis des portes intérieures sont des bâtis métalliques.

2.6.2. Portes intérieures

Les portes intérieures du rez-de-chaussée et de l'étage laquée d'usine.
Condamnation sur portes des W.C, Salle de bains.
Quincaillerie : béquilles doubles traversantes.

2.6.3. Impostes en menuiseries

Sans Objet.

2.6.4. Portes palières

Sans Objet.

2.6.5. Portes de placard

Sans Objet.

2.6.6. Portes de locaux de rangement

Sans Objet.

2.6.7. Moulures et habillages
Sans Objet.

2.7. Serrurerie et garde-corps

2.7.1. Garde-corps et barre d'appui

Sans Objet.

2.7.2. Grilles de protection des baies

Sans Objet.

2.7.3. Ouvrages divers

Sans Objet.

2.8. Peintures, papiers, tentures

2.8.1. Peintures extérieures et vernis

2.8.1.1. Sur menuiseries

Porte de garage pré laquée d'usine : peinture de finition blanche
Porte arrière de service garage : peinture de finition blanche.

2.8.1.2. Sur fermetures et protections

Sans objet.

2.8.1.3. Sur serrurerie

Ouvrages de serrurerie laqués d'usine.

2.8.2. Peintures intérieures

Il n'est prévu aucune peinture intérieure, ni papier peint, dans les annexes (garage).

2.8.2.1. Sur menuiseries

Application de deux couches de peinture acrylique de teinte blanche sur les bâtis de portes intérieures et plinthes bois.

2.8.2.2. Sur murs

1 couche d'impression de peinture vinylique de teinte blanche mate.

Nota :

Avant tous travaux sur les murs (ex : pose de papiers peints), il est conseillé de reprendre les creux avec un enduit de finition, de poncer les murs, pour un meilleur rendu (à charge de l'accédant).

2.8.2.3. Sur plafonds

Enduit GS sur plafond rez de chaussée des Types 4.

Application de deux couches de peinture acrylique de teinte blanche.

2.8.2.4. Sur canalisations, tuyauteries, chutes, éléments de chauffage et divers

Deux couches de peinture acrylique, teinte blanche sur canalisations apparentes PVC et métalliques.

2.8.2.5. Escaliers bois

Application d'une couche de lasure pour protection du bois.

2.8.3. Papiers peints

Sans objet.

2.8.4. Tentures

Sans objet.

2.9. Equipements intérieurs

2.9.1. Equipements ménagers

2.9.1.1. Bloc évier, robinetterie

EVIER en acier inoxydable, de 1,20 m sur 0,60 m, à deux bacs et un égouttoir, posé sur un meuble en panneaux de mélaminé blanc, et équipé d'un robinet mitigeur, col de cygne orientable, vidage à bouchon, chaînette, siphon de dégorgement.

2.9.1.2. Appareils et mobilier

Sans objet.

2.9.1.3. Evacuation des déchets

Sans objet.

2.9.1.4. Armoire sèche-linge

Sans objet.

2.9.2. Equipements sanitaires et plomberie

2.9.2.1. Distribution d'eau froide

Tuyauterie apparente en tubes de cuivre, et tuyauterie en polyéthylène partiellement dissimulées sous fourreaux.

2.9.2.2. Distribution d'eau chaude collective

Sans objet.

2.9.2.3. Production et distribution d'eau chaude individuelle

Assurée par la chaudière.

2.9.2.4. Evacuations

Les évacuations sont en P.V.C. (Canalisations apparentes).

Chutes hauteur d'étage en P.V.C.

Raccordement sur canalisations principales qui passent sous la dalle béton.

2.9.2.5. Distribution du gaz

Alimentation des appareils par tube cuivre apparent.

Prise de gaz en cuisine.

2.9.2.6. Branchements en attente

Il est prévu 3 attentes MAL (1 attente Lave-vaisselle en cuisine, 1 attente lave-linge en cuisine ou en salle de bains, 1 attente MAL en garage).

2.9.2.7. Appareils sanitaires

Les appareils sanitaires sont prévus aux seuls emplacements indiqués sur les plans. Ils sont prévus de teinte blanche.

- Baignoire en acier émaillé de 1,70 m x 0,70 m, mitigeur bain – douche, bouchon et chaînette, en salle de bains étage des maisons T4 R+1.
Dans chaque Type 4, dans les cabinets de toilette, une attente bouchonnée de diamètre 100 est prévue sous carrelage pour une future douche ainsi que les alimentations EC et EF.
- Douche, receveur ultra plat 0.90 m x 0,90 m, mitigeur mural, douchette, en salle d'eau du rez de chaussée des Types 3 PP.
- Lavabo de 0,60 m environ en porcelaine vitrifiée, vidage à tirette et siphon.
- Cuvette de W.C. avec réservoir bas en porcelaine vitrifiée et abattant double.

2.9.2.8. Robinetterie

Robinet mitigeur en cuisine.

Flexible et pomme de douche sur mitigeur Baignoire et Douche.

2.9.2.9. Accessoires divers

Robinet de puisage alimentation Eau Froide en garage.

2.9.3. Equipements électriques

2.9.3.1. Type d'installation

Installation électrique monophasée, encastrée dans les pièces habitables, conforme à la réglementation et aux normes Consuel.

2.9.3.2. Puissance à desservir

Les puissances disponibles à l'intérieur des logements sont de l'ordre de 9 KW.
Tableau de répartition, coupe circuits et prises de terre conformes à la réglementation.

2.9.3.3. Equipement de chaque pièce.

Entrée

- 1 ou 2 points lumineux en plafond, commandés par interrupteur lumineux, ou allumage va et vient.
- 1 bouton poussoir avec porte étiquette pour la sonnerie (à l'extérieur) et une sonnette deux tons
- 1 prise de courant 2 X 10/16A + T.
- 1 sonnerie

Cuisine

- 1 point lumineux en plafond commandé par interrupteur situé à l'accès.
- 1 prise simple de courant 2 X 10/16 A + T située à l'accès près de l'interrupteur
- 6 prises simples de courant sur plan de travail 2 X 10/16 A + T.
- 1 applique au-dessus de l'évier y compris lampe à LED 1 x 9W + Interrupteur SA
- 1 Interrupteur SA situé à l'accès
- 1 sortie de fils sur bornes 2 X 32 A + T (plaques chauffantes)
- 1 prise 20 A spécialisée pour four indépendant
- 2 Prises multimédia RJ45
- 1 prise lave-vaisselle 2 X 10/16 A + T
- 1 prise Lave Linge 2 x 10/16 A + T
- 1 prise Réfrigérateur 2 x 10/16 A + T
- 1 prise Sèche Linge 2 x 10/16 A + T
- 1 prise TV + FM

Séjour

- 1 point lumineux en plafond commandé par deux interrupteurs va et vient
- 5 prises de courant 2 x 10/16 A + T minimum
- 1 prise de courant 2 x 10/16 A + T supplémentaire par tranche de 4 m² au delà de 20m²
- 1 prise de courant 2 x 10/16 A + T commandé par va et vient simple allumage ou boutons poussoir
- 1 prise simple de courant 2 X 10/16 A + T située à l'accès près de l'interrupteur
- 2 Prises multimédia RJ45
- 1 prise TV + FM
- Prise de courant TV/Hi-fi commandée à l'entrée du séjour

Chambres

- 1 point lumineux en plafond commandé par un interrupteur à l'accès
- 3 prises de courant 2 X 10/16 A + T
- 2 Prise multimédia RJ45
- 1 prise TV + FM

Dégagement

- 1 point lumineux, commandé par interrupteur SA ou VV lumineux (suivant le plan d'Electricité)
- 1 prise de courant 2 X 10/16 A + T

WC

- 1 point lumineux commandé par interrupteur.
- 1 prise de courant 2 X 10/16 A + T

Eclairage extérieur

- 1 hublot rond étanche classement IP44, classe II à Led 10W - NF, en façade avant, sur interrupteur S.A. pour chaque logement
- 1 hublot rond étanche classement IP44, classe II à Led 10W - NF, en façade arrière, sur interrupteur S.A. pour chaque logement

Salles de bains - Salles de douches

- 1 prise de courant 2 X 10/16 A + T hors volume
- 1 point lumineux en centre commandé par interrupteur situé à l'accès hors volume
- 1 applique classe II avec prise rasoir MAZDA hors volume

Garage

- 2 PC 16 A + T circuit indépendant
- 1 PL en applique avec hublot en va et vient
- 1 PC 20A
- 1 PL extérieur avec hublot avec détecteur de présence

Façades avant

- 1 hublot en SA (commandé du hall) avec interrupteur à témoin lumineux.

Façades arrière

- 1 hublot en SA (commandé du séjour) avec interrupteur à témoin lumineux.

2.9.4. Chauffage

2.9.4.1. Type d'installation

- Chauffage par chaudière mixte gaz à condensation, chauffage central et production de l'eau chaude sanitaire, évacuation des gaz brûlés par ventouse.
La chaudière est installée en cuisine.
Régulation par thermostat d'ambiance situé en séjour et à programmation.
- Installation Photovoltaïque complémentaire, produisant de l'électricité auto - consommée (nombre de panneaux déterminé suivant l'orientation et la surface du logement). Cette installation répond à l'exigence d'Energie Renouvelable en RT 2012.

2.9.4.2. Températures garanties dans les diverses pièces par température minima extérieure de -9°C

Température minimale de 19°C.

2.9.4.3. Appareils d'émission de chaleur

Radiateurs panneaux en acier laqué y compris robinet thermostatique sauf séjour, purgeur et té de fermeture.

2.9.4.4. Conduits de fumée

Sortie de chaudière par ventouse.

2.9.4.5. Conduits et prise de ventilation

Extraction dans les pièces de services (cuisine, W.C., salle d'eau) par gaines raccordées au groupe V.M.C. situé dans les combles.

2.9.4.6. Conduits et prises d'air frais

Amenée d'air frais dans les pièces d'habitation (séjour et chambres) par entrées d'air de débits appropriés, posées en traverses hautes des châssis ou en coffres de volets roulants ou en maçonnerie et doublage selon le cas.

Reprise d'air frais sous les portes intérieures (jour supérieur à 13 mm).

2.9.5. Equipement intérieur des placards et pièces de rangement

2.9.5.1. Placards

Sans objet.

2.9.5.2. Pièces de rangement

Sans Objet.

2.9.6. Equipement de télécommunication

2.9.6.1. T.V.

1 prise TV en séjour, cuisine et dans les chambres, câblée vers la G.T.L.,
Câble en attente dans les combles depuis G.T.L et fourreau en attente (distribution par Câble).

2.9.6.2. Téléphone

Prises encastrées type RJ45, emplacement suivant plan, alimentée par fil, aboutissement au réseau de télécommunication.

2 prises en séjour, cuisine, et dans chaque chambre.

2.9.6.3. Commande d'ouverture de la porte principale d'entrée de l'immeuble

Sans objet.

2.9.7. Autres équipements

Détecteur de fumée agréé norme CE à pile à chaque niveau habitable.

3. PARTIES PRIVATIVES EXTERIEURES ET LEURS EQUIPEMENTS

3.1 Branchements divers

3.1.1 Branchement d'eau

Alimentation en eau par branchement souterrain.
Compteur dans fosse à compteur extérieure.
L'acquéreur a à sa charge la demande d'abonnement.

3.1.2 Branchements électricité et gaz

Alimentation par branchement souterrain.
Coffrets électrique et gaz sur socle en limite de propriété, rue Evard.
L'acquéreur a à sa charge les demandes d'abonnement électrique et gaz.

3.1.3 Branchement téléphone

Liaison réseau / habitation par fourreaux P.V.C aiguillés débouchant dans la G.T.L.
L'acquéreur fera son affaire de la demande de raccordement au réseau auprès des services commerciaux de France Télécom.

3.1.4 Boîte à lettres

Boîte à lettres normalisée sur pied côté rue Evard.

3.2 Accès garage et logement

3.2.1 Accès garage

Accès en enrobé par la place de stationnement devant le garage directement depuis le trottoir de la rue Evard .

3.2.2 Accès logement

Accès en enrobe depuis rue Evard.

3.3 Clôtures

Clôture rigide maille verticale, coloris suivant Permis de construire, de hauteur 1m (en façade avant), 1.50m en séparatif des jardins (façade arrière) et 2m en limites des parcelles avec piquets métalliques.

En fond de parcelle les clôtures sont existantes, de type béton, de hauteur 2m concernant les parcelles des Types 3 PP et de hauteur 1.50m (plus soutènement) concernant les parcelles des Types 4.

Implantation suivant plans de clôture.

3.4 Parcelles avant et arrière

Régilage avec les terres de fouilles sans autre préparation : avant et arrière.

Engazonnement des parcelles en façade avant et arrière.

Plantation de haies basses ou arbustives suivant implantation du Permis de construire.

Signature de l'acquéreur	Signature du vendeur
	Bruno FONTALIRAND Directeur Général